

a fourni une plus grande proportion du total qu'en tout autre temps. Près de 90 p. 100 des investissements directs (610 millions en 1959) provenaient aussi de l'Europe occidentale; plus du quart venait de la Belgique. Les investissements français, suisses et allemands formaient les principales autres tranches.

Le financement des investissements canadiens a beaucoup moins compté sur les capitaux étrangers après la guerre qu'au cours des périodes antérieures d'expansion exceptionnelle, malgré la hausse considérable des capitaux étrangers. Ainsi, de 1950 à 1955, l'utilisation nette de ressources extérieures représentait environ le cinquième de la formation nette de capital au Canada, et le financement étranger direct, environ le tiers. Cependant, de 1956 à 1959, ces proportions avaient augmenté à plus du tiers et aux deux cinquièmes, mais elles étaient encore inférieures aux proportions de la période 1929-1930 qui a marqué le sommet de l'entre-deux-guerres. Durant cette période, l'étranger a financé plus de la moitié de la formation nette de capital. Au cours de la période de grands investissements intervenue avant la Première Guerre mondiale, il en a financé une plus grande proportion encore. Il ne faut pas oublier à ce sujet que le Canada a plus exporté qu'il n'a importé de capitaux de 1934 à 1949 et que son actif extérieur augmente depuis longtemps.

Les proportions indiquées ci-dessus se rattachent à l'ensemble des investissements étrangers dans tous les domaines, y compris ceux où les capitaux canadiens prédominent, comme dans la distribution, l'agriculture, la construction domiciliaire, les services d'utilité publique et autres formes de capital social. Ainsi, le financement étranger de l'industrie manufacturière, pétrolière et minière a été bien plus considérable que les proportions générales ne l'indiquent et il a constitué le gros des investissements dans ces trois domaines depuis 1948. Le calcul complet le plus récent de la part de l'étranger dans ces domaines au Canada porte sur 1958; les changements postérieurs en ont probablement majoré la part. En 1958, la fabrication canadienne appartenait pour 51 p. 100 à l'étranger, mais elle était administrativement contrôlée pour 57 p. 100 par l'étranger. A la fin de 1954, les proportions étaient de 47 et 51 p. 100. Dans le domaine du pétrole et du gaz naturel, la dépendance financière et la dépendance administrative s'établissaient à 64 et 75 p. 100 à la fin de 1958 (60 et 69 p. 100 à la fin de 1954); dans celui des mines et de l'affinage, elles s'inscrivaient à 56 et 60 p. 100 (53 et 51 p. 100). Cependant, les capitaux nationaux ont continué de jouer un rôle de premier plan des domaines tels que la vente au détail, les chemins de fer et d'autres services d'utilité publique. C'est pourquoi le contrôle extérieur des entreprises commerciales et industrielles (fabrication, pétrole, mines, distribution, chemins de fer et services d'utilité publique) n'a augmenté que légèrement de 32 p. 100 en 1948 à 34 p. 100 en 1958 (dernière année des calculs). Durant les mêmes années, cependant, les sociétés à dépendance administrative étrangère ont augmenté de 25 à 32 p. 100 leur part du total dans l'ensemble des entreprises commerciales et industrielles: c'est une tendance qui s'est aussi manifestée dans plusieurs branches de la fabrication et de l'extraction.

L'industrie pétrolière (exploration et extraction, raffinage, distribution, pipelines et autres moyens de transport) est celle qui a reçu le plus de capitaux étrangers après la guerre; elle répond en propre pour bien plus de la moitié des capitaux américains placés directement au Canada. A la fin de 1958, les investissements dans les sociétés pétrolières canadiennes à direction américaine représentaient 69 p. 100 du total. Six p. 100 des investissements provenaient d'outre-mer. Les investissements des États-Unis et des pays d'outre-mer représentaient respectivement 57 et 7 p. 100 du total.

Une étude spéciale de la production et de l'emploi des grands établissements manufacturiers canadiens d'obédience américaine fournit un autre moyen de juger de la place de l'étranger dans l'industrie canadienne. Les établissements dont les investissements s'élevaient à un million ou plus répondaient en 1953 pour environ 30 p. 100 de la production et 21 p. 100 de l'emploi de la fabrication canadienne. Ces proportions étaient considérablement plus élevées qu'en 1946 (année de l'étude précédente).

Dans quelques industries, les proportions étaient encore bien plus élevées. Les véhicules automobiles, par exemple, sortent surtout des usines d'obédience américaine, mais